

Des chrétiens : nous nous opposons à l'installation de camps de migrants.

Texte rédigé par des chrétiens des paroisses de Versailles : Notre-Dame, Saint-Louis, Sainte-Jeanne-d'Arc, Immaculée-Conception, Notre Dame des Armées ...

Nous sommes chrétiens. Nous croyons que le Christ est le Maître de l'Histoire. Nous savons que, si elles n'étaient pas secouées par l'immigration massive déjà vécue depuis quelques dizaines d'années, nos vieilles sociétés fatiguées se seraient doucement assoupies : vieillards attentifs à protéger leur capital, foyers avec un ou deux enfants, garçon ou fille, appelés à faire de bonnes études et à décider s'ils veulent plus tard rester garçon et fille ou devenir l'inverse.

Nous sommes des chrétiens engagés de façons diverses dans la société, dans notre époque.

Certains d'entre nous accompagnent des jeunes issus de l'immigration, des Samir, Jamel, Kacem..., dans leurs projets scolaires et professionnels. Nous sommes conscients de l'ampleur du travail social requis pour assurer la bonne intégration de ces jeunes dans la société, et du faible nombre d'ouvriers.

Nous avons dans notre entourage des personnes qui se sont chargées de l'accueil de familles de migrants du Moyen-Orient.

Nous sommes résolument opposés à l'installation de camps de migrants, que ce soit à Louveciennes, ailleurs dans les Yvelines ou n'importe où en France.

Non, il n'est pas possible pour des chrétiens de limiter les fondements de leur position sur l'immigration à ces deux seuls textes bibliques : « cet émigré installé chez vous, vous le traiterez comme l'un de vous » et : « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli. » D'ailleurs, il s'agit dans ces textes de « cet immigré » et d'« un étranger », c'est-à-dire deux individus déterminés, et non pas d'une masse de personnes provenant de quinze pays différents, aux motivations diverses, sans que l'on sache de chacun la raison particulière de sa migration : véritable persécution ouvrant droit au statut de réfugié, fuite devant la difficulté à faire son devoir dans un pays en guerre, attirance pour un pays développé, désir de tenter l'aventure...

Avons-nous perdu le contact avec le réel ? Nous croyons-nous capables d'assurer un avenir à toutes ces personnes, avec nos 5 millions de chômeurs, nos 2 200 milliards de dettes, nos usines qui ferment, nos agriculteurs qui n'ont plus de quoi vivre, l'explosion de la violence, nos départements asphyxiés par les demandes sociales, notre enseignement à la dérive, nos difficultés à intégrer les familles issues de l'immigration africaine qui représentent au moins 20 % de la population ?

N'avons-nous pas compris qu'en ouvrant ainsi la porte il ne s'agira bientôt plus de loger quelques milliers de migrants autour de Paris et en province, mais des centaines de milliers, voire des millions ?

Nos prédécesseurs, rois chrétiens, saints dévoués aux pauvres, n'avaient-ils pas compris que l'Évangile ne les obligeait pas seulement à des bons sentiments mais aussi au réalisme ? Le cardinal Etchegaray, alors président de la commission Justice et Paix, déclarait avec justesse en février 1989 : « Il appartient aux pouvoirs publics, qui ont la charge du bien commun, de déterminer la proportion de réfugiés ou d'immigrés que leur pays peut accueillir. »

Avons-nous perdu l'espérance ? Ainsi, il ne serait plus possible de vivre au Nigeria, au Soudan, en Afghanistan, en Somalie, au Bangladesh... ? Seuls nos pays seraient capables de paix civile et de développement ? Pour qui nous prenons-nous ?

Il y a aussi, soulignés par le Magistère, les devoirs de l'immigré vis-à-vis de son pays d'accueil. Le Catéchisme de l'Église catholique affirme dans son paragraphe 2241 : « Les autorités publiques peuvent en vue du bien commun subordonner l'exercice du droit d'immigration à diverses conditions juridiques, notamment au respect des devoirs des migrants à l'égard du pays d'adoption ; l'immigré est tenu de respecter avec reconnaissance le patrimoine matériel et spirituel de son pays d'accueil... » Et le pape Jean-Paul II à Paris en 1980 : « Ayez soin du pays dans lequel je vous ai conduits, priez pour lui votre Dieu. » Même si nous nous savons très imparfaits, nous sommes profondément choqués par les malédictions souvent entendues contre notre pays, les revendications scandaleuses de certains immigrants entendues en Italie concernant la nourriture et le logement, le harcèlement des femmes par des immigrants dans les villes allemandes.

Enfin, nous sommes conscients des périls majeurs que l'Islam, religion de la très grande majorité des migrants, fait courir à notre pays et à toute la civilisation occidentale. Même si elle a tardé à s'installer, la conviction est maintenant largement répandue que l'Islam ne peut se comporter comme une composante d'un ensemble multiculturel et a pour principe moteur de s'imposer par la force à l'ensemble de la société. Dans une interview récente au quotidien italien Il giornale, le cardinal Burke affirme : « J'ai entendu plusieurs fois des islamistes qui expliquaient : ce que nous n'avons pas réussi à faire avec les armes dans le passé nous sommes en train de le faire avec la natalité et l'immigration. La population est en train de changer. Si on continue ainsi, dans des pays comme l'Italie, la majorité sera musulmane. »

Le cardinal donne comme explication à ce phénomène notre acceptation de pratiques contraires à la loi naturelle et notre faiblesse dans la foi. C'est ce que nous croyons nous aussi ; c'est pourquoi nous appelons à un sursaut.

Quelle est la différence entre réfugiés et migrants économiques ?

De manière générale, une confusion est médiatiquement et savamment entretenue entre les réfugiés et les immigrants illégaux, qui sont tous désignés sous le vocable de réfugiés.

Attention aux termes utilisés. Il existe bien des réfugiés de guerre, qui viennent généralement d'Irak ou de Syrie. Ces derniers viennent souvent en famille avec femme et enfants comme, à l'époque du communisme, les boat people. Ils sont d'ailleurs accueillis comme il se doit par des familles françaises et nous avons dans notre entourage de nombreux exemples de dévouement à leur égard.

Bien différents sont les immigrants clandestins, qui sont des hommes seuls principalement musulmans, en provenance d'Afghanistan, d'Érythrée, du Soudan, attirés par le mirage de notre société de consommation. Ils abandonnent femmes et enfants, sont manipulés par des passeurs qui font payer au prix fort leur passage de la Méditerranée. Ces migrants sont soutenus par des associations, parfois violentes, comme les « No Border » ou la fondation de George Soros, qui mènent partout dans le monde des campagnes visant à la disparition des frontières et des nations.

Que nous dit la Bible sur les migrants ?

Pour ce qui concerne le déracinement culturel, il nous faut bien remarquer à quel point notre Seigneur ne fut, bien que venant du ciel, aucunement un déraciné !

Ni la Bible, par ailleurs, livre venu lui aussi du Ciel, mais où toutes les saveurs de la réalité créée, de la réalité historique, du style local, sont présentes. Notre foi a donc inmanquablement un caractère enraciné ! Le chrétien n'est aucunement cet homme sans lieu ni feu si cher à l'idéalisme d'un christianisme non doctrinal moderne.

Notre finalité terrestre n'est certes pas notre finalité dernière, mais elle fait quand même partie intégrante de notre finalité céleste ! Ceux qui séparent les deux font le jeu d'un certain platonisme. Comme nous l'enseigne si bien Dietrich Bonhoeffer, les réalités ultimes (la foi d'Abraham) ne s'opposent aucunement aux racines araméennes du patriarche ni à sa destination terrestre, le pays de Canaan.

Les trésors des nations ne seront-ils pas, eux aussi, au ciel avec toutes les beautés de la terre, puis aussi, toutes les langues et les cultures humaines en tout ce qui en elles a aussi été sanctifié au travers de ce prisme

merveilleux de la présence, en chacun de ces peuples, de chrétiens, sanctifiés et non désincarnés ?

La Charité peut-elle conduire à négliger les vertus de Justice et de Prudence ?

La vertu de Charité ne doit pas nous conduire à être naïfs ; la Charité est en effet inséparable d'une autre vertu aussi essentielle, la vertu de Justice. Dans l'encyclique *Caritas in veritate*, Benoît XVI écrit : « La Justice est "inséparable de la Charité", elle lui est intrinsèque. »

C'est pourquoi tout ordre social, économique, politique doit être compris, interprété, à partir de la Charité et de la Justice. Or la Justice, c'est rendre à chacun ce qui lui est dû. C'est-à-dire rendre un culte à Dieu, éduquer et protéger ses enfants, recevoir un juste salaire, jouir de la paix sociale, etc.

Comme l'a écrit Mgr Aillet dans un communiqué du 10 septembre 2015 sur la crise migratoire : « Il n'est pas interdit de se poser la question politique non plus seulement de la Charité, mais de la Justice, en évitant de se laisser submerger par une vague d'émotion. »

Ouvrir grandes les portes de notre pays déjà profondément déstabilisé par la forte immigration de ces quarante dernières années à de nouveaux arrivants, de surcroît en grande majorité de religion musulmane, est un acte troublant la paix sociale (ce que l'actualité nous montre chaque jour), soit un acte contre la Justice. Décider de disperser ces migrants dans nos villes et nos villages, où aucun avenir ne les attend, ne constitue pas un acte de Charité mais également un acte qui va contre une autre vertu tout aussi importante, celle de la Prudence. Saint Thomas d'Aquin cite dans les fautes contre la Prudence « la précipitation, l'inconsidération dans le jugement ».

Or, être catholique, c'est vivre dans la Justice, le réel et le raisonnable. Être catholique, c'est aussi ne pas confondre la dimension de la Charité dans l'ordre personnel et dans l'ordre politique, qui elle consiste à protéger la vie et la paix des peuples de qui elle est au service.

Oui, la Charité oblige à se baisser pour ramasser celui qui est à terre. Oui, nous sommes prêts à donner à boire et à manger à celui qui a faim et soif sans distinction de nationalité. Mais nous refusons de nous laisser embarquer dans une politique aveugle, à la fois injuste et imprudente, qui affaiblit toujours plus les fondements de notre société.

C'est pourquoi la défense de notre terre, de notre foi, de nos familles est la première des charités. Et dans la période de forte instabilité dans laquelle nous vivons, nous ne pouvons que refuser, par justice et prudence, l'accueil que l'on veut nous imposer sans discernement.

Jusqu'où va l'hospitalité chrétienne ?

Le Père Boulad, jésuite égyptien, raconte une parabole qui, dit-il, évoque ce qui se passe en Europe aujourd'hui :

Un étranger se présente chez vous au cours de votre dîner, vous l'accueillez fraternellement, il demande à rester pour la nuit, n'ayant pas d'endroit où dormir, puis à passer la journée du lendemain chez vous, puis une deuxième nuit, et vous demande finalement de bien vouloir accueillir toute sa famille, femme et enfants, qui sont en difficulté.

Et le Père en tire quelques enseignements, avec une vigueur que de nombreuses années de résistance ont renforcée, et qui en viendrait presque à nous faire regretter de n'avoir subi jusqu'à présent que des persécutions molles :

– « Si le Seigneur nous a donné un cœur pour aimer, il nous a aussi donné une tête pour penser et, lorsque les deux ne vont pas ensemble, tout est fini ! »

– « Il ne faut accepter ces migrants du Moyen-Orient que dans la mesure où ils sont désireux de s'intégrer, d'accepter les valeurs européennes, le style de vie européen. Sinon : OUSTE ! BARAH ! »

L'Église face aux enjeux de la Défense nationale

Une position trop hâtive du catholique se fixerait sur la question de la compassion et du cœur. C'est naturel et c'est le fondement de notre religion : « Aimez-vous les uns les autres. » Mais attention, il appartient

également aux chrétiens de discerner entre charité et enjeux de défense de la communauté nationale. C'est ce que souligne le pape Pie XII : « La domination de chaque nation, bien qu'elle doive être respectée, ne peut être exagérée au point que, si un endroit quelconque de la terre permet de faire vivre un grand nombre d'hommes, on n'en interdira pas, pour des motifs insuffisants et pour des causes non justifiées, l'accès à des étrangers nécessaires et honnêtes, sauf s'il existe des motifs d'utilité publique, à peser avec le plus grand scrupule » (Constitution apostolique *Exsul familia* [1er août 1952], reprenant une phrase de sa lettre à l'épiscopat des États-Unis de 1948).

Dans la mesure où il apparaît clairement que l'afflux d'un nombre considérable de migrants est de nature à ébranler les fondements de notre société déjà bien affaiblie, il existe bien un motif urgent d'utilité publique pour contrer la dynamique en cours.

En quoi l'immigration est-elle une arme dans une guerre de civilisation ?

Le Figaro rapportait dans un article du 19 février 2015 : « D'après des écoutes téléphoniques que le quotidien italien *Il messaggero* a pu se procurer, l'État islamique envisagerait de recourir aux migrants comme une "arme psychologique" contre l'Europe, et en particulier contre l'Italie si celle-ci intervenait en Libye. Dans ces conversations téléphoniques interceptées par la police italienne, les djihadistes menacent d'envoyer des milliers de barques remplies de migrants vers les côtes italiennes. Ils parlent de "500 000 migrants" soit la majorité des 700 000 qui attendent d'embarquer sur les côtes libyennes. »

Un an après, les menaces évoquées par l'État islamique ont bien été mises en œuvre, et ce sont des centaines de milliers de migrants qui affluent dans nos pays sans contrôle et sans aucune vérification.

Chrétiens d'Occident, entendons-nous les alertes des chrétiens d'Orient ?

En se fondant sur une expérience de quatorze siècles de relations avec les musulmans, les chrétiens d'Orient nous mettent en garde contre une confusion entre charité et naïveté.

Ainsi l'archevêque de Mossoul, Mgr Amel Shimoun Nona : « Notre souffrance est un prélude à ce que vous-mêmes, chrétiens européens et occidentaux, souffrirez dans un futur proche. En accueillant un nombre croissant de musulmans, vous vous mettez en danger. Il vous faut prendre des décisions courageuses et dures, y compris en allant à l'encontre de vos principes. Vous croyez que tous les êtres humains sont égaux, mais l'Islam ne dit pas que tous les êtres humains sont égaux. Vos valeurs ne sont pas leurs valeurs. Si vous ne comprenez pas cela rapidement, vous tomberez victimes d'un ennemi que vous aurez accueilli dans votre maison. »

Et le Père Henri Boulad, recteur du collège de Jésuites du Caire : « Au nom du libéralisme, vous êtes en train de laisser pénétrer le fanatisme et l'intolérance. Or, l'Islam n'est pas compatible avec la société démocratique. Ce n'est pas une question d'individus – la plupart d'entre eux sont très gentils et sympathiques – mais de système. C'est une société de type totalitaire, et quand ils deviendront majoritaires en Europe, il sera trop tard. Il faut savoir qu'une mosquée n'est pas qu'un lieu de culte et de prière, c'est souvent aussi un lieu de propagande, car Islam et politique sont inséparables. Cela, l'Europe fait semblant de ne pas le savoir. »

Faut-il évangéliser les immigrés musulmans ?

Bien sûr, c'est notre devoir de chrétiens de permettre aux musulmans de connaître le Christ, pour leur bien à eux, et pour celui de notre société.

Écoutons ceux qui vont au contact des musulmans dans un but d'évangélisation :

L'abbé Loiseau, ancien prêtre du diocèse de Versailles, fondateur des Missionnaires de la Miséricorde divine :

« On ne peut concevoir une telle mission sans charité et respect pour les musulmans que nous rencontrons. Cependant, nous devons témoigner de notre foi avec conviction. Il ne faudrait pas, par une fausse conception du dialogue, reconnaître Mahomet comme un prophète ou un homme inspiré. Nous devons affirmer avec force que la Révélation est achevée avec le Christ. Non seulement Mahomet ne peut être un prophète pour les chrétiens, mais sa vie et ses paroles ne répondent pas aux critères d'un saint ou d'un homme vertueux. »

Et l'association Jésus le Messie, qui a pour but l'annonce de la Bonne Nouvelle aux musulmans :

« Il nous faut :

- Informer et montrer aux catholiques, pasteurs compris, qu'ils ont une responsabilité dans le soutien ou l'absence de soutien aux convertis à cause de l'interdiction islamique de se convertir au christianisme.
- Toucher les autorités civiles et politiques pour qu'elles réalisent que la liberté de choix, de croire ou de ne pas croire, doit aussi être garantie par l'État français aux citoyens nés musulmans.
- Faire intervenir des musulmans de renom pour qu'ils se positionnent sur la question de la liberté de quitter l'Islam. »

En conséquence nous, chrétiens des Yvelines, demandons aux autorités civiles et religieuses de considérer la question des migrants avec toute la fermeté et la vigilance qui doivent accompagner une vraie charité.